

LAMASTRE/DEVESSET Deux remises de médailles ont eu lieu hier

Familles Morel et Mandon, "Justes parmi les nations"



À gauche : le consul général d'Israël remet une médaille à Léa Payat et Daniel Morel, les enfants de Pauline et Léon Morel (aujourd'hui décédés). À droite : les enfants de Noémie-Marie et Émile Mandon, couple également décédé, ont eux-aussi reçu une médaille.

Beaucoup d'émotion, hier, à Lamastre comme à Devesset, pour la remise de médaille de "Justes parmi les nations" aux familles Morel et Mandon. Il s'agit de la plus haute distinction civile décernée par l'État d'Israël à des personnes non juives qui ont aidé des juifs, au péril de leur vie. À ce jour, 3 678 Justes sont reconnus, dont 34 Ardéchois.

« On était inséparables »

Pauline et Léon Morel étaient tous deux agriculteurs et habitaient une ferme à Devesset. Bien que très pauvres, ils ont accepté d'héberger un enfant juif, originaire de Paris, dont le père a été déporté puis assassiné à

Auschwitz. Le garçon de 10 ans, Max Fajn, est arrivé dans la famille Morel au début de l'été 1943, et y a vécu jusqu'à fin 1945.

« Je suis heureux et triste à la fois », confie Daniel Morel, le fils du couple ayant hébergé le petit Max. « Je pensais le revoir aujourd'hui, mais sa sœur a des ennuis de santé », explique-t-il. Max, 80 ans, vit aux États-Unis, aux côtés de sa sœur. Les deux enfants, qui avaient le même âge, se sont rapidement liés d'amitié. « Nous allions ensemble à l'école. Nous étions inséparables ». Il se souvient du jour où a eu lieu un parachutage américain : « Max et moi y sommes allés. On pensait que c'étaient des bonbons qui tombaient. En fait, c'étaient des munitions, des balles

pour fusils ou des grenades. »

Des noms gravés dans la pierre et dans les cœurs

C'est dans l'ancien moulin de la famille Mandon, à Lamastre, que s'est tenue la remise de médaille à Jeannine, Marinette et Pierre, les enfants du couple Noémie-Marie et Émile Mandon, qui ont reçu le titre posthume de "Justes parmi les nations". Ce couple avait accueilli une famille juive menacée de déportation, de 1942 à 1945.

Francis Klein, enfant réfugié au sein de la famille Mandon, a fait part de sa reconnaissance pour le soutien matériel et psychologique désintéressé envers sa famille. Un dévouement qui

leur a permis d'échapper à deux rafles, l'une en centre-ville, l'autre à l'école ; et donc à la déportation.

Les médailles ont été remises des mains de Barnéa Hassid, consul général d'Israël à Marseille, en présence notamment de Didier Cerf, délégué régional du Comité français pour Yad Vashem et Éliane Wauquiez, maire du Chambon-sur-Lignon et initiatrice du lieu de mémoire dédié aux Justes, devant amis et familles.

Le mémorial Yad Vashem, à Jérusalem, porte désormais les noms de Noémie-Marie et Émile Mandon, ainsi que ceux de Pauline et Léon Morel. Des noms gravés à jamais dans la pierre.

Ophélie RAVINEL
avec André MATHEVET

Elle a été élue à la voir-formul ron d'été tan me: tair ne: cin arc l ve: dé ma de de